



DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE RENDEUX
RAPPORT ANNUEL 2025

Création d'une nouvelle Maison de village à Beffe



<https://www.facebook.com/commune.Rendeux/videos/inauguration-salle-de-beffe/801279918339886/>

Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Décompte final		
			Montant	Date approbation par la RW	
2011	PCDR classique	<i>Extension et aménagement de la Maison de village de BEFFE</i>	Lot 1 Bâtiment : 443.227,37 € HTVA soit 536.305,12 € TVAC Lot 2 Aménagements extérieurs : 42.008,49 € HTVA soit 50.830,27 TVAC TOTAL = 485.235,86 HTVA soit → 587.135,39 € TVAC		21/08/2025
Avenant 2014					
Avenant 2019					

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente	/	
Montant de la vente	/	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	/	

Le bien est-il loué ?		Oui	Non		
Si le patrimoine est louéⁱ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)		/			
Recettes et charges					
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	/		

Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Année	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>
	Eau	185 €	615,7 €	202,78 €	
	Electricité	532 €	486,77 €	1040,11 €	
	Chauffage gaz	2.065 €	1691,43 €	1986,62 €	
	Nettoyage locaux et vitres	660 €		441,65 €	
	Réparations			845,06 €	
	Tonte des pelouses, débroussaillage et taille de haie	2.420 €	2.420 €	2.420 €	
Bénéficesⁱⁱ = recettes moins charges		TOTAL	- 5.862 €	- 5.213,9 €	- 6.936,22 €
Réaffectation des bénéfices		/			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien ⁱⁱⁱ					
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	Organisé en ASBL depuis le 26 juillet 2023, le Comité des Fêtes de Beffe (BCE0804.296.284) assure adéquatement la gestion de cette nouvelle Maison de village. Le tableau reprenant les nombreuses manifestations et activités qui y sont organisées permet de confirmer qu'elle remplit parfaitement son rôle				



Relevé des locations :

Association : 4x
Personne de la commune : 17x
Membre du comité (prix réduit) : 12x
Personne hors commune : 7x

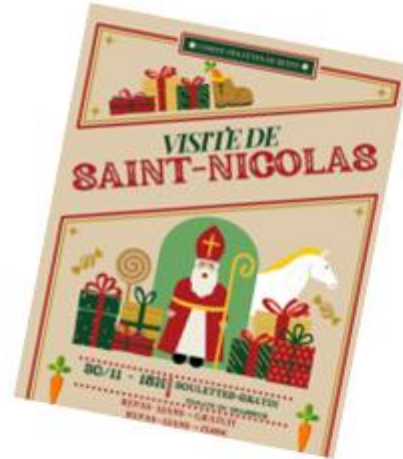
Comité des Fêtes de Beffe : agenda des manifestations

09/06/2023 inauguration nouvelle salle
25/06/2023 Diner de remerciement de bénévoles
05/09/2023 réunion du Comité
17/09/2023 Guinguette ouverte à tous
10/10/2023 réunion du Comité
31/10/23 Halloween pour tous les enfants
25/11/2023 Venue de Saint Nicolas => annulée car décès d'un membre du Comité
14/12/2023 réunion du Comité
09/01/2024 réunion du Comité
02 > 04/02/2024 Fête de la Sainte Agathe 2024
05/03/2024 réunion du Comité
25/05/2024 Diner de remerciement des bénévoles
15/09/2024 Guinguette
1/10/2024 réunion du Comité
26/11/2024 réunion du Comité
30/11/2024 Souper + venue de Saint Nicolas
03/12/2024 réunion du Comité
31/01 > 02/02/2025 Fête de la Sainte Agathe 2025
07/01/2025 réunion du Comité
11/03/2025 réunion du Comité

Total : 40

Total : 20

Soit 60 occupations cumulées sur période de 22 mois !



Impact des activités (emploi, attractivité, inclusion sociale, promotion...)	Le service communal des travaux assure l'entretien général, les petites réparations, ...		
	Le nettoyage des locaux et des vitres procure du travail à une entreprise locale		
	La tonte des pelouses, le débroussaillage et la taille des haies procure du travail à une entreprise locale		
	Les activités permettent de dynamiser le village en soutenant la vie associative et en favorisant la cohésion sociale		
	La situation de choix bénéficie de larges vues dégagées vers des paysages remarquables, lesquels exercent une influence majeure sur l'attrait du territoire Rendeusien pour les habitants et les visiteurs		



ⁱ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

ⁱⁱ En cas de bénéficiaires, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

ⁱⁱⁱ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

**Aménagement de l'espace Marie SCHERES en maison de village (phases I et II)
&
Aménagement des abords (phase III)**





**Vues extérieures
et intérieures**





Locaux annexes



Phase III - Abords



Espaces de jeux



Année de la convention	Type de programme	Intitulé du projet	Décompte final	
			Montant	Date approbation par la RW
2008 2011 - Avenant	PCDR classique	<i>Aménagement de l'espace SCHERES en maison de village » Phases I et II : Gros-œuvre fermé et aménagements intérieurs</i>	994.192,01 € HTVA soit 1.202.972,33 € TVAC	13/05/2016
2012 2016 – Avenant temporel et financier		<i>Phase III : aménagement des abords</i>	433.999,04 € HTVA soit 522.207,14 € TVAC	26/05/2025
		Total général phases I, II & III	1.428.191,05 € HTVA soit 1.725.179,87 € TVAC	

Etat du patrimoine :		
Le bien est-il toujours propriété communale ?	Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous		
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le/la Ministre de l'acte de vente	/	
Montant de la vente	/	
Modalités de réaffectation du montant de la vente	/	

Le bien est-il loué ?	Oui	Non		
Si le patrimoine est louéⁱ à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.				
Date d'approbation de la convention de location par le/la Ministre (article 3 de la convention)	/			
Recettes et charges				
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	/	

Charges liées à l'exploitation du patrimoine		<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>2027</u>
	Eau	573,33 €	302,94 €		
	Electricité	5.464,92 €	5.815,04 €		
	Chauffage gaz	3.549,29 €	3.148,41 €		
	Nettoyage locaux et vitres	4.494,18 €	4.275,30 €		
	Maintenance et contrôles	3.051,77 €	1.650,78 €		
	Travaux/réparations		2.884,64 €		
	Matériel accessoire		1.592,39 €		
	Tonte des pelouses, débroussaillage et taille de haie				
Recettes	Locations (gestion communale)	3.000 €	5.200 €		
Bénéfices ⁱⁱ = recettes moins charges		- 14.133,49 €	- 14.469,50 €	-	-
Réaffectation des bénéfices		/			

La situation de choix bénéficie de larges vues dégagées vers des paysages remarquables, lesquels exercent une influence majeure sur l'attrait du territoire Rendeusien pour les habitants et les visiteurs

Au départ du parking aménagé lors de la phase III, une liaison cyclo-piétonne permet désormais de relier le village de Rendeux-Haut avec le lieu de centralité de la Commune, là où se trouvent l'école communale maternelle et primaire, les services et administrations, la pharmacie, le cabinet rural médical, le cabinet vétérinaire, la librairie, la crèche, la cuisine du CPAS, le local Patro, des infrastructures sportives (football, pumtrack, hall multisports), ...



ALAING

EN CONCERT GUSTATIF
salle Schéres RENDEUX 15h
Dimanche 11 FEVRIER 2024

En trois parties avec deux pauses gustatives
(salé, sucré et apéritif d'accueil)

ST VALENTIN



L'amour en chanson (pause gustative)

Les duos nostalgiques,
(accompagné de JULIE) (pause gustative)

cover **ADAMO** (80 années de carrière)

Réservation 25,00 € pauses gustatives incluses au
0479 347758 ou 084 477567





Un moment...
avec les artistes de Rendeux

29/01 > 06/02/2022
Salle Schérés

Soirée animée par le groupe latin jazz **NO PASSARAN**
à partir de 19H30

Bar et tapas maison pour accompagner la soirée

Dégustation de la cuvée 2023 OFFERTE !

Entrée 25€

Reservation souhaitée avant le 15/01: info@vigneronsrendeux.be

Salle Marie Schérés
Route de Marche 6987 Rendeux

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SAMEDI 1ER NOVEMBRE
BEER PONG
DE RENDEUX
DE 19H À 3H

Séance d'information sur le partage d'électricité

GRATUIT
INSCRIPTION SOUHAITÉE

Lundi 19 janvier 2026
19h00 - RENDEUX

LES MARÉES GOURMANDES DE SAINT-VINCENT !
UN DÎNER ANIMÉ AU GRÉ DES FLOTS ET DES CÉPAGEs

Dégustation Guidée : Vins et Entremets de la Mer
UNE DÉCOUVERTE DIRIGÉE DE 6 ACCORDS METS ET VINS PAR NOS VIGNERONS

08 FÉVRIER
LES VIGNERONS de Rendeux

PHIS À LA SALLE SCHÉRÉS

25€

SEMI D'UNE MARÉE FESTIVE !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
INFO@VIGNERONSRENDEUX.BE
OU 0470 84 81 23

IDELUX

ATELIER « PRODUITS D'ENTRETIEN FAITS MAISON »

UNE MATINÉE POUR APPRENDRE À CRÉER SOI-MÊME SON PRODUIT VAISSELLE, LESSIVE OU MULTI-USAGE, À MOINDRE FRAIS ET RAPIDEMENT!

MERCREDI 13/09 À 09H

MERCREDI 13 SEPTEMBRE À 09H À LA PETITE SALLE SCHÉRÈS

RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR LE 08/09 (NOMBRE LIMITE)

EN ROUTE VERS LE ZÉRO DÉCHET!

RESERVATION ET INFOS : ENVIRONNEMENT@RENDEUX.BE - 094/37.01.81



9 > 24/11/2019
Expo photos

Rendeux Hors des clichés battus

Salle Schérès

Heures d'ouverture :
Jeudi et dimanche : 14h > 18h
Vendredi et samedi : 14h > 20h

Et aussi :
Conférence/Présentation
Rapaces nocturnes
15/11/2019 | 20h | Salle Schérès

Promenade nature
Avec le CCTV
23/11/2019 | 10h
Départ Salle Schérès (5 €) | Café offert!

Info / Réservations
Emilie Espezier (MCFA Empezier-Manhay-Rendeux)
09454 69 52 | emilie@mcfa.be
MCFA Empezier-Manhay-Rendeux emilie.be

PROVINCE DE LUXEMBOURG



AVEZ-VOUS DÉJÀ FAIT L'EXPÉRIENCE D'UN 'REPAS DANS LE NOIR' ?

6 novembre 2025
Accueil dès 18h30
Repas à 19h30

Rendeux
Salle Schérès
Route de Marche 11




Présentation du livre

La Grande Guerre des Combattants de Rendeux

Maurice PETIT
La Grande Guerre des Combattants de Rendeux

Jeudi 29 janvier 2026 à 19h
à l'Espace Marie Schérès - RENDEUX


Présentation de Jean-Michel BODELET
et exposé de Maurice PETIT



LA JEUNESSE DE RENDEUX PRÉSENTE

BEERPONG 3E EDITION

2 NOVEMBRE - 19H30



CONFÉRENCE PRÉVENTION SUICIDE

MARDI 25 FÉVRIER 2025
19h à la salle Marie Schérès



1h de conférence avec Camille Debarsy et Florence Ringlet, psychologues, et séance de questions-réponses

- Brisons le tabou autour du suicide
- Demandons de l'aide
- Prenons connaissance des ressources existantes
- Réduisons les facteurs de risque
- Améliorons la santé mentale

INSCRIPTIONS POUR LE 24/02 :
myriam.thiry@rendeux.be
084/47.71.69

Adresse du jour :
Route de Marche, 11 à 6987 Rendeux-Haut

UN PASS DANS L'IMPASSE

Le territoire de Rendeux



ⁱ Il s'agit de location permanente du patrimoine de type logements, ateliers ruraux.

ⁱⁱ En cas de bénéfiques, la commune s'engage à réaffecter ceux-ci vers d'autres projets ou actions du PCDR et établit une déclaration sur l'honneur en ce sens.

ⁱⁱⁱ A titre d'exemple

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espace publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (commerce,...)

M7.4 du PwDR 2014-2020 : Construction d'espaces multifonctionnels, modulables et polyvalents : l'occupation du bien, le fonctionnement du projet, les actions déployées, les résultats acquis, bâtiment non exploité à des fins commerciales, diversité des activités (3 activités /4 secteurs : socio récréatif, culturel, service, promotion des ressources locales) et l'état actualisé des indicateurs obligatoire et de suivi mentionnés au point 15.2 de l'AM d'octroi

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL ET DE SES GT

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR ¹	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur ²
2017	2018	30/09/2025	9/04/2024
Date des réunions de CLDR et Groupes de Travail durant l'année écoulée ³	GT - 5/3/2025	Nombre de présents	14
	GT - 4/6/2025		19
	GT - 15/10/2025		12
	CLDR - 15/11/2025		43
Réflexion sur l'opération de développement rural			
	<p>La commune a présenté son PCDR au PAT en novembre 2024. Le PCDR a ensuite été validé par le GW en mai 2025 et la commune notifiée en juillet 2025 de l'approbation de son PCDR. L'appel à candidature pour recomposer la CLDR a été lancé avec succès puisque 60 personnes (le maximum) composent actuellement la CLDR validée par le conseil communal le 30 septembre 2025. La première réunion de la nouvelle CLDR a eu lieu en novembre et a consisté en la visite en bus de la commune et des projets passés, en cours et futurs expliqués par le Bourgmestre. Cela a permis aux nouveaux membres d'avoir une vision globale du territoire et des projets.</p> <p>Outre la réunion de CLDR, les citoyens ont pu s'investir dans le Groupe de travail « Biodiversité ». Ce dernier s'est réuni à trois reprises en 2025 avec pour but de mettre en œuvre l'appel à projet BiodiverCité 2024 mais aussi d'inventorier et de sensibiliser les citoyens autour de la préservation des oiseaux, rapaces et chauves-souris à travers une conférence et un atelier de construction de nichoirs.</p> <p>2026 sera une année très active avec le suivi de la première convention de la maison de village de Chéoux, une proposition de projet d'aménagement de voie lente et la mise en place d'un ou plusieurs groupes de travail.</p>		
Propositions de projets à entreprendre			
Numéro fiche-projet	Fiche Projet 1.5		
Intitulé du projet	Aménagement de tronçons de voies lentes		
Priorité du projet	Lot 1		
Calendrier d'exécution	2025-2026		

¹ Merci de joindre en annexe la délibération du conseil communal approuvant la modification de la composition de la CLDR (si changement <50% pendant l'année écoulée). Dans le cas d'un changement de composition de plus de 50%, merci d'utiliser le formulaire 3 disponible sur le guichet des pouvoirs locaux.

² Merci de joindre en annexe le ROI approuvé accompagné de la délibération du conseil communal (si changement pendant l'année écoulée).

³ Merci de joindre en annexe les PV des réunions de la CLDR et GT. Si moins de 4 réunions ont été organisées sur l'année, merci de fournir une justification.

DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE RENDEUX

RAPPORT ANNUEL 2025

Annexe à la partie 4

Marloie, le 7 mars 2025

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE RENDEUX

Compte-rendu de la réunion plénière « BiodiverCité »

Salle du Conseil, le 5 mars 2025



OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

- Présenter l'appel à projets BiodiverCité et les réalisations des éditions précédentes
- Mettre en œuvre les projets retenus lors de l'appel 2024

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Rencontres des sous-groupes pour avancer sur les différentes pistes évoquées	D'ici le 15 mai, à leur convenance	Chaque sous-groupe
Faire rapport à Laurie	15 mai	Chaque sous-groupe
Organiser une réunion plénière pour faire le point	28 mai	Laurie et FRW

À L'ORDRE DU JOUR :

1. Mot d'accueil

Cédric Lerusse, Bourgmestre, accueille les participants et brosse rapidement le contexte de la réunion.

Il rappelle l'implication concrète de la commune en matière d'environnement, notamment via les postes de Laurie Scius et ceux des ouvriers en charge de la gestion des espaces verts et de la propreté. Suite à la réunion organisée en avril 2024, la commune a répondu à l'appel à projets BiodiverCité 2024 et a reçu l'accord de la Wallonie sur les projets proposés. Il s'agit maintenant de les mettre en œuvre.

Chacun se présente lors d'un tour de table.

2. L'appel à projets « BiodiverCité »

Laurie rappelle que, depuis 2021, l'appel à projets « BiodiverCité » remplace les anciens subsides natures (PCDN, Maya, semaine de l'Arbre) en un seul et même subside. Cette refonte vise différents objectifs :

- Inciter les communes à développer des projets « nature » plus impactants
- Permettre à toute commune wallonne de rentrer des projets et faciliter les démarches administratives.
- Collaborer avec les citoyens/associations

Par ailleurs, la commune doit s'engager à

- Conscientiser les citoyens à l'engagement communal en faveur de la nature
- Entretien et maintenir les aménagements 15 ans minimum
- Garantir l'accès de l'aménagement au public

Le montant de la subvention peut s'élever jusqu'à 12.000 € par an selon les projets rendus :

- 10.000 € pour les fiches-actions (les actions de sensibilisation sont plafonnées à 1500 € toutes thématiques confondues)
- 2000 € spécifiquement dédiés à la distribution lors de la « Semaine de l'arbre »

L'appel à projets vise à un partenariat entre Commune et citoyens.

Il s'articule autour de 9 thématiques d'actions. Ces axes sont autant de possibilités d'actions en faveur de la biodiversité.



3. Les projets menés à Rendeux précédemment

La Commune de Rendeux n'a pas attendu le subside BiodiverCité pour mettre en œuvre des actions en faveur de la Nature. Si nous reprenons les projets les plus récents :

En 2020 :

- Création d'un espace vert à Marcouray (près de la centrale électrique).
- Plantation de 105 fruitiers demi-tige, à Jupille, Ronzon et Trinal, dans le cadre de l'opération « Une Naissance Un Arbre » (UNUA).

BiodiverCité 2021 (mise en œuvre en 2022)

- Mise en valeur de la promenade des arbres remarquables de Waharday (le projet a été réalisé en partenariat avec le DNF et l'école).
- Semaine de l'Arbre 2022 : distribution des plants aux citoyens.

BiodiverCité 2022 (mise en œuvre en 2023)

- Sensibilisation à la biodiversité :
 - ➔ Atelier plantation et taille des fruitiers
 - ➔ Spectacle « Nourrir l'Humanité »

- Semaine de l'Arbre 2023 : distribution des plants aux citoyens.

BiodiverCité 2023 (mise en œuvre en 2024)

- Semaine de l'Arbre 2024 : distribution des plants aux citoyens.

4. Mise en œuvre de l'appel à projets BiodiverCité 2024

Par rapport à la réunion d'avril 2024, trois propositions n'ont pas été retenues pour cet appel :

- Panneaux « Zéro pesticide » : ce n'était pas subventionnable dans ce cadre, le groupe proposant a été redirigé vers d'autres aides.
- Gestion des espèces exotiques envahissantes : le Contrat de rivière Ourthe, habitué à gérer ce type de projet, a expliqué qu'il fallait des budgets très importants pour avoir des résultats probants (excavation et traitement des terres...). Ce n'était donc pas envisageable dans le contexte de BiodiverCité.
- Végétalisation des cimetières : des interventions préliminaires sont nécessaires, notamment pour retrouver de l'espace libre. Il s'agit donc de mener une campagne d'affichage pendant deux Toussaint (c'est fait), d'évaluer l'intérêt historique des tombes abandonnées, de créer un ossuaire, de mener une campagne d'exhumation... Ensuite, il sera possible de repenser le cimetière pour le rendre plus vert (allées, espaces non utilisés...). De plus en plus d'exemples de cimetières réaménagés existent en Wallonie et la commune va en visiter plusieurs (Arlon et Marche) pour s'inspirer des bonnes pratiques. Une formation est également prévue en 2025.

Quatre projets ont été déposés et retenus par la Wallonie :

- Préservation des oiseaux, rapaces et chauves-souris : voir plus loin pour les détails. C'est la fiche qui a le plus besoin de l'implication des habitants.
- Une Naissance Un Arbre (UNUA) : le principe est bien connu de la commune. La difficulté qui apparaît est de trouver des lieux où réaliser les plantations pour chaque édition. Pour cette année, les plantations de 98 arbres ont eu lieu autour de la nouvelle maison de village de Beffe, près du parking Schérès et du pumtrack et le long de la voie lente reliant l'école à la salle Schérès.
- Formation du personnel : plusieurs sujets sont déjà évoqués (taille des fruitiers, gestion des espèces exotiques envahissantes, cimetières verts...).
- La semaine de l'arbre : fin novembre 2025, sur le thème de la haie fleurie. Il s'agit d'une part de l'achat et la distribution de plants (au moins 10 espèces indigènes – budget de 2000 €) et d'autre part, de l'organisation de deux animations de sensibilisation du grand public (balade et atelier « cuisine sauvage », atelier sur le compostage dans les écoles...). Un appel au groupe d'éco-composteurs créé via une formation Idelux en 2023-2024 sera prévu.

5. Fiche « Préservation des oiseaux, rapaces et chauves-souris »

5.1. Contenu de la fiche

L'objectif est de préserver des populations existantes et d'attirer de nouvelles populations d'hirondelles, de rapaces (principalement les chouettes) et de chauves-souris.

Plusieurs actions sont envisagées :

- Inventaire des populations présentes sur la commune
- Analyse de leurs sites et des difficultés rencontrées

- Amélioration de leurs lieux de vie et aménagements attrayants : mares à boues, supports, nichoirs, abris, perches ... Les aménagements doivent se faire sur des propriétés communales pour éviter des complications administratives (signature d'une convention).
- Sensibilisation du grand public : panneaux, articles, visionnage d'un film sur les hirondelles, animation pour les enfants sur les chauves-souris

Budget estimé :

- Location d'un élévateur (2 jours) : 774,40€
- Supports pour aider les hirondelles à nicher, bacs à boue + nichoirs pour autres oiseaux, selon les retours des citoyens et des experts : 2890€ (attention, le poste « bacs à boue » n'est pas éligible ni l'achat de perchoirs à rapaces)
- Location ou achat d'un appareil de repérage de chauves-souris : 700€
- Projection d'un film sur les hirondelles : 300€
- Panneaux didactiques (3) : 1200€

Retour du pouvoir subsidiant :

- Le poste « bacs à boue » n'est pas éligible
- Ni l'achat de perchoirs à rapaces
- Rappel : remise de la déclaration de créance pour le 01/03/2026 (**soit fin des dépenses courant janvier 2026**).

5.2. Réflexions des participants

Les participants se répartissent en sous-groupes pour aborder les trois espèces visées par la fiche.

Groupe « rapaces » :

- Francis Bathy (Natagora / Chevêches en Famenne) et Alain Ghion (fauconnier château de La Roche, propriétaire de Plumes et Terroir à Marcourt) expliquent la forte diminution des populations de chouettes effraies (des clochers) et chevêches en Wallonie. Il est important d'agir, mais il faut bien placer les nichoirs pour qu'ils soient utiles (et notamment les protéger contre le raton laveur). M. Bathy peut fournir des noms de contacts et de multiples informations (plan de construction pour nichoir,...), mais ne pourra pas s'investir lui-même dans un projet car il est déjà fort impliqué dans la protection des chouettes en Famenne.
- Vérifier les inventaires : site <https://observations.be/>, Natagora...
- Opération combles et clochers (1995) : voir si les aménagements visent les chauves-souris ou les chouettes, vérifier leur bon état et occupation...
- Contacter les agriculteurs qui ont des granges pour récolter des témoignages (de la présence de rapaces)
- Insérer un article dans le bulletin communal pour récolter des témoignages (de la présence de rapaces)
- Organiser un atelier citoyen pour la construction de nichoirs puis les placer (en respectant les conditions nécessaires)

Groupe « chauves-souris » :

- Vérifier les inventaires.
- Insérer un article dans le bulletin communal pour répertorier les colonies connues
- Acheter un détecteur d'ultrasons (et ses éléments annexes comme un disque dur externe...) : cela implique de rédiger un cahier des charges, faire un appel d'offre... François Magonette et Roland Wathieu connaissent bien les aspects techniques.

- Repérer des habitats stratégiques et y mener des campagnes de détection (pour chaque endroit, détecter durant trois nuits propices, d'avril à octobre).

Groupe « hirondelles » :

- Vérifier les inventaires
- Insérer un article dans le bulletin communal pour récolter des témoignages (de la présence d'hirondelles)
- Les actions à mener diffèrent selon les espèces :
 - L'hirondelle des fenêtres niche sur les façades des bâtiments. Plusieurs nids ont déjà été installés sur certains bâtiments communaux dans le cadre de l'opération Cap'hirondelles. Néanmoins, il serait intéressant de voir si d'autres bâtiments communaux peuvent aussi en accueillir.
 - L'hirondelle rustique (protégée) niche le plus souvent dans les étables. A priori, il semble illusoire d'identifier des bâtiments communaux qui pourraient les accueillir. Il s'agirait donc de sensibiliser les propriétaires privés.
 - L'hirondelle de rivage vit à proximité des cours d'eau et construit un « terrier » dans les berges meubles. Une colonie est implantée dans une berge de l'Ourthe près de l'espace de détente Moureau, à Marcourt. Un panneau didactique pourrait sensibiliser à cette cohabitation un peu délicate.
- Contacter un expert (Benoit Tricot, asbl Les bocages... ?) pour voir les possibilités sur les bâtiments communaux et donner une conférence afin de sensibiliser les particuliers.
- Organiser un atelier citoyen pour la construction de nichoirs (financement Fondation Roi Baudouin ?) puis les placer (en respectant les conditions nécessaires)

6. Suites à donner

Un appel aux citoyens sera relancé pour compléter les sous-groupes.

Laurie propose aux différents sous-groupes de poursuivre leurs réflexions selon le planning qui leur convient et de lui **rendre un rapport pour le 15 mai**.

Les articles pour le bulletin communal de juin seront rendus à Laurie pour le 22 mai.

Cédric propose de mettre à disposition des groupes la petite salle Schérés, à leur convenance (dans le respect des activités qui s'y déroulent déjà de manière habituelle). Laurie donnera la procédure à suivre au(x) secrétaire(s) de chaque groupe.

La prochaine réunion citoyenne (pour tous) se tiendra le mercredi 28 mai 2025.

La commune remercie les participants pour leur présence et leur implication ; la réunion se clôture autour du verre de l'amitié.

Pour la FRW,

Geoffrey BERGUET et Alain JACQUET

Présents le 05/03/25 : Roland WATHIEU, Joël VANDENKERCHOVE, François MAGONETTE, Guy de LASSASIE, Annie DERYCKERE, Mireille THIRION, Alain GHION, Nathalie LEJEUNE, Eric DEPAUW, Francis BATHY.

Cédric LERUSSE, Bourgmestre ;

Laurie SCIUS, service Environnement, Commune de Rendeux ;

Geoffrey BERGUET et Alain JACQUET, Fondation rurale de Wallonie ;

Excusés le 05/03/25 : /



Marloie, le 6 juin 2025

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE RENDEUX

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail « BiodiverCité »

Salle Schérés, le 4 juin 2025



OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

- Mettre en œuvre les projets retenus lors de l'appel à projets BiodiverCité 2024
- Faire le point sur les activités des sous-groupes et organiser les suites à donner
- Baliser la prochaine réunion prévue fin septembre – début octobre.

À L'ORDRE DU JOUR :

1. Mot d'accueil

Laurie Scius, Service environnement de la commune de Rendeux, accueille les participants et brosse rapidement le contexte de la réunion.

Suite à la réunion organisée en avril 2024, la commune a répondu à l'appel à projets BiodiverCité 2024 et a reçu l'accord de la Wallonie sur les projets proposés. Une nouvelle rencontre, le 5 mars 2025, a permis de débiter la mise en œuvre des projets, particulièrement « la préservation des oiseaux, rapaces et chauves-souris ». Trois sous-groupes se sont mis en place pour aborder les trois espèces visées par la fiche. Chaque sous-groupe a l'opportunité de fonctionner en autonomie et d'utiliser la petite salle Schérés pour ses rencontres.

La réunion permet ensuite de faire le point sur les travaux de chaque sous-groupe et d'établir des perspectives.

Attention – Les déclarations de créance doivent être rentrées à la Région pour le 1^{er} mars 2026 (soit fin des dépenses courant janvier 2026 !)

2. Généralités pour les trois sous-groupes

Ce serait intéressant qu'un maximum de personnes puissent **encoder** elles-mêmes leurs observations sur le site <https://observations.be/>. Cela permettra de compiler ces informations avec celles d'autres naturalistes, qui n'habitent pas la commune ou ne participent pas au groupe de travail. C'est aussi le moyen le plus pratique de stocker l'information, de la cartographier, de voir l'évolution dans le temps... Il suffit de se créer un compte... et de se lancer !

➔ Roland Wathieu rédigera un mini guide d'encodage pour aider les débutants.

La prochaine réunion se tiendra fin septembre – début octobre :

- ➔ Chaque sous-groupe est invité à préparer une **petite présentation** (15 minutes maximum) de ses activités estivales. Donc n'oubliez pas de prendre des photos lors de vos sorties !
- ➔ L'activité suivante sera l'organisation d'un atelier de construction de nichoirs. Chaque sous-groupe est invité à présenter les plans d'un ou deux nichoirs (réalisables facilement) et à réfléchir à l'organisation pratique de cet atelier (lieu, durée, matériel, fournitures...).

3. Sous-groupe « rapaces »

Il n'y a pas eu **d'inventaire** au sens strict, mais plusieurs personnes ont attesté de la présence de la chouette effraie : à Marcourt (Qwanaipré et près de l'église), à Jupille dans une étable, à l'église de Rendeux Haut... Frank Descamps a envoyé des photos d'effraies mortes à l'église de Marcouray ; il faudrait aller sur place pour voir s'il y a un souci d'accès/de sortie. Laurie raconte l'histoire malheureuse de ses chouettes : le mâle a mangé les trois jeunes nés la semaine dernière et deux œufs ne sont pas éclos ; la femelle n'est pas revenue, le mâle est toujours dans les parages. Des faucons crécerelles sont observés chez Frank Descamps

L'opération **combles et clochers** (1995) avait permis de réaliser certains aménagements pour les chouettes. Ce serait intéressant de faire le tour de tous les clochers pour voir ceux qui sont occupés, évaluer l'état des aménagements, repérer les problèmes (pigeons...) ... et proposer des solutions ou des améliorations. L'accès aux clochers ne peut pas se faire n'importe comment ; il faut prendre contact avec Laurie pour être accompagné par quelqu'un de l'administration communale et/ou de la Fabrique d'église.

- ➔ Plusieurs personnes sont intéressées : Mireille Thirion, Jean-François Dussart, Fred Arnould, Eric Depauw, Alain Ghion et Frank Descamps + un représentant pour les chauves-souris
- ➔ Le mieux est d'organiser 2 ou 3 groupes et de trouver des dates de visite, en accord avec la commune pour les accès. Laurie propose 2-3 dates au groupe la semaine prochaine

En complément des visites et pour compléter les observations visuelles, Frank Descamps et Fred Arnould peuvent prêter des « **caméras de chasse** » pour vérifier s'il y a de l'activité.

Plusieurs personnes sont intéressées d'en savoir plus sur les rapaces, diurnes et nocturnes.

- ➔ Alain Ghion et Fred Arnould rédigeront un **article pour le bulletin communal** de septembre (remise du contenu pour le 14 août – maximum 2 pages). Il s'agira notamment de rappeler que ces espèces sont protégées et de récolter des témoignages de leur présence.
- ➔ Une soirée d'informations pour tout le groupe pourrait être organisée à l'automne, avec une présentation des animaux. A réfléchir !

Pour la suite, l'objectif sera d'acheter ou de construire des nichoirs durant l'automne ou l'hiver pour les placer au plus tard en février 2026 (attention déclaration de créance pour le 01/03/26).

Informations complémentaires :

- Francis Bathy, qui était présent à la réunion précédente, a envoyé des informations sur les chouettes effraies. Laurie a partagé ces documents sur le Drive communal : https://drive.google.com/drive/folders/1iQ5cB3HLLSwgQiNhn5HEqXhe9NQbFUJb?usp=drive_link
- Frank Descamps donne des nichoirs à faucon crécerelle, des nichoirs à chouette d'Athéna et même des hôtels à hérissons.
- Ce serait bien de mettre des nichoirs à faucons crécerelles sur les bâtiments communaux, mais sans en faire la publicité pour éviter les dérangements.

- Elise Speybrouck indique que des bagueurs professionnels vont dans des nichoirs « publics », dans les forêts, pour baguer les jeunes et ainsi pouvoir les suivre tout au long de leur vie. Plusieurs espèces sont concernées par cette approche.

4. Sous-groupe « chauves-souris »

Comme convenu dans la fiche projet, la commune a acheté un **détecteur d'ultrasons** et ses éléments annexes ; il est arrivé le 29 avril. François Magonette l'a placé chez lui (à Ronzon), chez Anne-Françoise Monseur (à Jupille) et il est actuellement à Waharday, à la mare didactique. Les résultats sont prometteurs, avec notamment une colonie de Pipistrelles communes à Jupille.

Le détecteur enregistre plusieurs fréquences à la fois. Pour affiner les observations et préciser les espèces, il faudra retourner sur place pour vérifier visuellement et/ou écouter sur une seule fréquence typique de l'espèce concernée.

- ➔ François Magonette, Roland Wathieu et Joël Vandekerchove poursuivent leurs investigations, avec toutes les personnes intéressées.

Frank Descamps a repéré des chauves-souris chez lui (Jupille), sous un toit et dans des rochers. Il faudrait pouvoir préciser les espèces.

François Magonette a fait une **carte** pour cibler les habitats potentiellement intéressants pour les chauves-souris sur le territoire communal (clochers, mares forestières, lisières...).

Comme une **visite des clochers** s'organise, ce serait intéressant d'en profiter pour voir si des colonies de chauves-souris sont présentes.

Elise Speybrouck parcourra le site <https://observations.be/> pour voir ce qui est répertorié sur la commune de Rendeux et en informer chaque sous-groupe pour compléter l'inventaire.

Il est proposé de remettre un **appel à témoins** dans le prochain bulletin communal ou sur les réseaux sociaux.

5. Sous-groupe « hirondelles »

Plusieurs personnes sont intéressées par ce sous-groupe : Nathalie Lejeune, François Magonette, Cédric Daine, Elise Speybrouck, Fred Arnould, Serge Cerisier et Caroline Nuttens.

Nathalie Lejeune a rédigé un **article pour le bulletin communal** ; il paraîtra mi-juin.

Le Contrat de rivière Ourthe organise un **inventaire des hirondelles de rivage** et recherche des bénévoles pour le tronçon entre La Roche et Hotton. Lors de la visite de ce jour avec l'asbl Bocages, la présence a été confirmée dans la berge en face de l'espace René Moureau à Marcourt.

- ➔ Fred Arnould et François Magonette vont s'en charger pour la commune.

Pour la suite, l'idée est d'organiser un **atelier de construction de nichoirs** (sans oublier les planches à fientes pour protéger les murs et les bacs à boue).

- ➔ Fred Arnould et Jean-François Dussart vont rechercher des plans et préparer une proposition pour organiser cet atelier mais chaque sous-groupe y réfléchit en collaboration avec eux.

- ➔ Pour le placement (des logettes ou des planches de protection), le subsidé BiodiverCité permet de louer un élévateur... mais il faut que les bâtiments soient accessibles.

Informations complémentaires :

- Les représentants de l'asbl Bocages, avec Laurie et Alain, ont fait une petite visite et ont pu observer plusieurs nids : à la salle Schérés, à Rendeux-Haut chez un particulier proche de la salle Schérés (39 nids en façade avant et une dizaine à l'arrière), à l'administration communale, à l'église de Jupille (15 nids) ...
- Des nids sont aussi présents chez Anne Françoise Monseur, chez Frank Descamps...
- Elise Speybrouck annonce que les agents DNF sont mandatés pour contacter les gens qui ont des nids chez eux. Il s'agit de les sensibiliser et de préciser les interdictions liées à cette espèce protégée. Elle voit si elle peut récupérer le listing pour enrichir l'inventaire.

6. Conférence « Hirondelles bienvenues »

La réunion du groupe de travail se poursuit par une conférence sur les hirondelles, donnée par Claudy Noiret et Evelyn Skelton, de l'asbl « Les Bocages ». L'exposé se structure en 3 parties :

1. Les types d'hirondelles et leurs besoins

Chaque espèce d'hirondelle (de fenêtre, rustique ou de rivage) a ses caractéristiques et est à distinguer des martinets.

Les besoins :

- Le couvert : l'hirondelle se nourrit d'insectes, ce qui implique des jardins au naturel (sans pesticides), des mares, des espèces végétales variées, un couvert permanent, des bocages, des haies vives, des prés fleuris, le bétail en extérieur (pour les bouses) ... Toutes ces bonnes pratiques favorisent le développement des insectes et donc son favorables aux hirondelles.
- Le gîte : pour les orateurs, la construction d'un nid fait partie de l'ADN de l'hirondelle ; il faut donc la laisser faire, mais le placement de logettes peut l'aider. Par contre, les nichoirs en béton accumulent les parasites, ce qui entraîne un taux de mortalité important. La création de bacs à boue (terre argileuse mouillée + graviers, paille...) est aussi une aide précieuse.
- La bienveillance : il faut sensibiliser un maximum de personnes à la conservation des hirondelles... et accepter quelques déjections !

2. Les réalisations menées dans le cadre de l'opération Cap'hirondelles

Cette opération a permis de mener de nombreux projets, très variés, comme des actions de sensibilisation des enfants (« petits ambassadeurs des hirondelles »), la construction et le placement de logettes, l'inventaire des nids occupés (en 2019, il y avait 80 nids occupés dans les environs de l'administration communale de Rendeux), des panneaux didactiques, le placement de logettes dans les étables modernes (où il manque souvent des points d'accroche pour les nids) ... L'hirondelle est une espèce grégaire ; il est donc plus efficace de renforcer une colonie existante, qui s'étendra elle-même sur d'autres sites lorsqu'elle l'estimera nécessaire.

3. La préservation de l'hirondelle de rivage, surtout dans les carrières ou berges de cours d'eau.

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Organisation de la prochaine réunion	Sept. - octobre	Laurie et FRW
Prise de photos et préparation d'une présentation de 15 minutes pour la réunion	Sept. - octobre	Chaque sous-groupe
Plans de nichoirs et réflexion sur les modalités pratiques d'organisation d'un atelier	Sept. - octobre	Chaque sous-groupe sous la houlette de Jean-François Dussard et Fred Arnould
Mini guide pour https://observations.be/	1 ^{er} juillet	Roland Wathieu
Visite des clochers pour les rapaces + Présence de chauves-souris	En été	Sous-sous-groupe « rapaces » et administration communale
Caméras de chasse pour les rapaces	Selon besoin	Frank Descamps et Fred Arnould
Article sur les rapaces pour le bulletin com. + appel à témoins	Pour le 14 août	Alain Ghion et Fred Arnould
Poursuite de l'inventaire des chauves-souris avec le détecteur d'ultrasons	En été	François Magonette et Roland Wathieu + Joël Vandekerchove
Relevé sur https://observations.be/	En été	Elise Speybrouck
Récupération du relevé du DNF pour les hirondelles	Lorsqu'il sera disponible	Elise Speybrouck ou Cédric Daine
Inventaire des hirondelles de rivage à la bonne saison (juin)	Dès que possible	Fred Arnould et François Magonette

Pour la FRW,

Alain JACQUET

Présents le 04/06/25 : Elise SPEYBROUCK, Mireille THIRION, Jean-François DUSSART, Fred ARNOULD, Joël VAN DENKERCHOVE, Roland WATHIEU, Nathalie LEJEUNE, Serge CERISIER, Caroline NUTTENS, Anne-Françoise MONSEUR, Eric DEPAUW, Alain GHION, Frank DESCAMPS, Eric VAN COEHENBERGHE, Patricia DEBRAS, François MAGONETTE et Françoise MEUNIER ;
Laurie SCIUS, service Environnement, Commune de Rendeux ;
Alain JACQUET, Fondation rurale de Wallonie.

Excusés le 04/06/25 : /



Marloie, le 17 octobre 2025

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE RENDEUX

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail « BiodiverCité »

Salle du Conseil communal, le 15 octobre 2025



OBJECTIFS DE LA RÉUNION :

- Faire le tour des trois sous-groupes pour voir quelles observations ont été récoltées durant l'été et le topo de l'inventaire relevé sur observations.be
- Qui fait l'article pour le bulletin communal de décembre sur les rapaces ?
- Quelle(s) animation(s) pour le grand public ?
- Retour sur les visites des clochers d'églises

A L'ISSUE DE CETTE REUNION, ACTIONS À RÉALISER

QUOI ?	QUAND ?	QUI ?
Organisation de la prochaine réunion		Laurie et FRW
Mini guide pour https://observations.be/	Si besoin	Roland Wathieu
Poursuite de l'inventaire des chauves-souris avec le détecteur d'ultrasons + analyse, puis présentation	Pour fin 2026	François Magonette, Roland Wathieu et Joël Vandekerchove
Visite d'une cave à Marcourt et d'une galerie à Diable Château (via contacts de Cédric)	A programmer	François Magonette, Roland Wathieu et Joël Vandekerchove
Poursuite de l'inventaire des rapaces nocturnes, puis présentation	Pour fin 2026	Alain Ghion et Fred Arnould
Article sur les rapaces pour le bulletin communal	Pour le 15 novembre	Fred Arnould et Alain Ghion
Distribution d'arbres à l'arboretum	Samedi 22 novembre	Laurie
Terminer le tour des clochers		Laurie et le service travaux et M Depauw

À L'ORDRE DU JOUR :

Cédric Lerusse, Bourgmestre, accueille les participants et les remercie pour leur présence. Il rappelle brièvement le contexte de la réunion, en lien avec l'appel à projets BiodiverCité 2024. Trois sous-groupes se sont mis en place pour aborder les trois espèces visées par le projet : les chauves-souris, les rapaces et les hirondelles. Cette réunion va permettre de faire le point sur les activités réalisées et à venir.

Attention – Les déclarations de créance doivent être rentrées à la Région pour le 1^{er} mars 2026 (soit fin des dépenses courant janvier 2026 !)

1. Sous-groupe « chauves-souris »

Dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité, la commune a acheté un **détecteur d'ultrasons** et ses éléments annexes ; il est arrivé le 29 avril. François Magonette l'a placé à une vingtaine d'endroits différents, un peu partout dans la commune : Ronzon, Waharday, Hodister, Beffe, Warisy, entre Beffe et Jupille par les bois, Saint-Thibaut... Il aimerait encore le placer à Laidprangeleux.

Les enregistrements représentent une énorme quantité de données (un disque de 1 téraoctet, soit 1000 Gigas ou 1 million de Mégas !). Il faut ensuite utiliser des logiciels pour filtrer les sons (ne retenir que les ultrasons liés aux chauves-souris), puis pour préciser l'espèce.

Il faudra donc encore patienter pour disposer de l'analyse complète de tout cela et pouvoir cartographier les sites les plus riches. Par exemple, la source à Saint-Thibaut et la mare à Waharday ou celle de Laidprangeleux pourraient être très intéressants. Néanmoins, il apparaît déjà que :

- Plusieurs espèces de chauves-souris sont présentes à Rendeux, ce qui est un signe de bonne santé de la biodiversité locale.
- Des habitats sont de bonne qualité (et ne nécessitent pas nécessairement d'aménagements) spécifiques.

Lorsque le travail d'analyse sera terminé, il serait intéressant d'en faire une présentation à la population, sans doute fin 2026.

Quelques éléments complémentaires :

- Des chauves-souris pendent dans la cave voutée d'un bâtiment à Marcourt. Cédric Lerusse fournira le contact.
- Une ancienne galerie de captage près de Diable Château abriterait une colonie de grands murins. Même si c'est sur la commune de La Roche, mais non loin de Rendeux, ça vaudrait la peine d'aller voir. Cédric Lerusse a le contact pour l'accès.
- Par contre, il n'y avait pas de traces de chauves-souris dans les combles de l'église de Hodister.

2. Sous-groupe « rapaces »

Pour ne pas trop se disperser, il est proposé de d'abord s'intéresser aux **rapaces nocturnes**. Huit espèces sont présentes en Belgique.

Plusieurs de ces espèces sont observées plus ou moins régulièrement dans la commune de Rendeux : l'effraie des clochers (à Beffe), la chevêche (près du pont de Marcourt), le grand-duc (à Marcourt), le moyen-duc (un couple à Bardonwez et au Bois d'Arlogne), les hulottes...

La population d'effraie des clochers a beaucoup diminué il y a deux ans (temps fort humide), mais les effectifs sont à nouveau en croissance. Sa durée de vie est de 2 à 5 ans mais elle se reproduit dès l'âge d'un an. On compte rarement plus d'un couple par km² ; il est donc inutile de multiplier les nichoirs. L'effraie des clochers niche surtout :

- Dans les granges : il faut sensibiliser les propriétaires.
- Dans les clochers : la plupart sont grillagés à cause des pigeons. Néanmoins, un long tunnel obscure menant au nichoir conviendra à l'effraie et pas au pigeon. Des aménagements sont donc nécessaires et ont parfois déjà été réalisés (voir plus loin les résultats de la visite des clochers). La priorité est à donner aux sites où une effraie a déjà été observée.

Comme pour les chauves-souris, l'objectif est d'avoir une cartographie des espèces présentes dans la commune de Rendeux. En 2026, Alain Ghion et Fred Arnould pourraient animer une soirée de présentation des rapaces nocturnes avec Frédéric et Alain comme animateurs et prévoir dans le même cadre un atelier nichoir à rapaces (plus imposants). Les intéressés peuvent se joindre à eux.

Fred Arnould rédigera un article pour le bulletin communal, avec relecture par Alain Ghion. L'article doit faire maximum 2 pages A4, avec des photos, insister sur le fait de recréer de l'habitat et lancer un appel à signaler les présences ou les observations. Il faut rendre l'article pour la mi-novembre, pour publication en décembre.

3. Sous-groupe « hirondelles »

Anne-Françoise Monseur a participé à l'atelier de construction de nichoirs organisé par le GAL Pays de l'Ourthe. C'était le samedi 11 octobre, à Cielle. L'atelier était animé par Julie Maertens (« Local à plumes » - <https://www.localaplumes.com/>). Elle a montré les différents types de nichoirs, puis chacun a construit un nichoir pour mésanges bleues (sur base de bois prédécoupés).

- ➔ Les participants proposent d'organiser cette activité dans le cadre de la distribution des arbres le samedi 22 novembre. Anne-Françoise Monseur aidera Laurie à préparer cet atelier.

Les martinets passent la majeure partie de leur temps en vol, y compris pour dormir et s'accoupler. Ils ne construisent pas de nid, à l'inverse des hirondelles, mais profitent des anfractuosités des murs et des rochers. Comme ce type d'habitat tend à disparaître (murs isolés, sans fissures...), il serait intéressant de voir quels aménagements réaliser pour les martinets (y a-t-il des nichoirs spécifiques... ?).

4. Retour sur les visites des clochers d'églises

En 1996, l'opération **combles et clochers** avait permis de réaliser certains aménagements pour les chouettes. C'est Sandrine Lamotte, actuelle cheffe de cantonnement du DNF de La Roche-en-Ardenne (dont dépend Rendeux) qui avait mis ce projet en œuvre. A Rendeux, 9 clochers ont été aménagés (sur 12), soit pour les chauves-souris, soit pour les effraies, soit pour les deux lorsque la place était suffisante. L'aménagement visait surtout l'accès (pour l'interdire aux pigeons) et parfois le placement d'un nichoir.

Cette opération avait aussi permis l'édition du « Guide pour l'aménagement des combles et clochers des églises et d'autres bâtiments » (2003). Ce document très fait, de 81 pages, est disponible sur ce site : <https://ediwall.wallonie.be/guide-pour-l-amenagement-des-combles-et-clochers-des-eglises-et-d-autres-batiments-2003-060373>

Rendeux



La commune de Rendeux a signé la convention "Combles & Clochers" le 24 juin 1996.

Neuf églises sont concernées par les aménagements.

Les aménagements sont effectués.

Bâtiments concernés

Cheoux	église Saint-Gengulphe
Devantave	église Saint-Donat
Hodister	église Saint-Brice
Jupille	église Saint-Remacle
Marcouray	église Saints-Pierre et Paul
Marcourt	église Saint-Martin
Rendeux-Bas	église Sainte-Marie
Rendeux-Haut	église Saint-Lambert
Warizy	église Saint-Joseph

Lors de la dernière réunion, il avait été proposé de faire le tour de tous les clochers pour voir ceux qui sont occupés, évaluer l'état des aménagements, repérer les problèmes (pigeons...) ... et proposer des solutions ou des améliorations. Faute de volontaires, Laurie a effectué le tour de la plupart des clochers avec le service travaux, en plusieurs temps.

Le tableau avec la synthèse des visites est en fin de document.

Laurie tire plusieurs conclusions de ces excursions :

- La première étape est d'accéder au clocher ; ce n'est pas toujours si évident !
- Certains accès sont dangereux (échelle très raide, escalier ou plancher pourri...) et il n'est pas toujours possible d'accéder à la partie supérieure du clocher. Des travaux deviennent nécessaires dans certains édifices.
- Les aménagements sont très variables, depuis le tout ouvert jusqu'au tout fermé (grillages partout).

Les participants s'interrogent aussi sur la manière de régler deux problèmes :

- Les pigeons : faut-il les nourrir avec des graines stérilisantes (mais risque que d'autres animaux les mangent aussi) ? Fermer toutes les ouvertures avec des grillages ? Placer des pics anti-pigeons sur les rebords de fenêtres... ? Faire appel à un fauconnier ne semble pas réaliste.
- Les choucas : limiter les espaces de nidification qui leur conviennent pour éviter l'installation d'une colonie ?

La commune ne saurait pas travailler sur toutes les églises en même temps ; il faudra établir une programmation sur plusieurs années avec, par exemple, la réfection de deux clochers par an. Néanmoins, des petites interventions, ponctuelles, peuvent se régler rapidement.

Les participants proposent que les premiers **travaux importants** concernent l'église de Chéoux. Il s'agit de :

- Nettoyer le clocher (par une entreprise spécialisée, vu l'ampleur du travail) et le remettre en état (remplacer les boiseries pourries, remplacer l'horloge ...)

- Fermer les accès (grillages et pics)
- Réaliser des aménagements pour les effraies (tunnel d'entrée, nichoir) et/ou les chauves-souris (gîte artificiel).

D'autres éléments confortent la priorité de Chéoux :

- La commune a entrepris la remise en ordre de ses cimetières (ossuaire, pelouse de dispersion, exhumation des tombes abandonnées...). Ce travail se fait de manière progressive mais sera bientôt terminé pour Chéoux. La gestion du cimetière se fait déjà sans pesticides, mais il serait intéressant d'aller plus loin, par exemple en plaçant des nichoirs (mais hors de portée).
- La Commission Locale de Développement Rural a réfléchi à la mise en valeur des églises (partie vitrée à l'entrée qui permet de voir l'intérieur de l'église). Ce serait l'occasion d'y donner de l'information (panneau, QR-code...) sur le bâtiment mais aussi sur les efforts faits en matière de biodiversité (clocher, cimetière vert...).

Cette approche pilote pourrait être progressivement appliquée dans les autres villages.

Ainsi, à Rendeux-Haut, le cimetière vert est déjà d'application et l'église est proche du bâtiment Schérés où il y a des hirondelles et des martinets. L'intervention dans le clocher porterait sur :

- Nettoyer le clocher (par une entreprise spécialisée) et le remettre en état
- Fermer les accès (grillages et pics)
- Placer un nichoir à rapace derrière l'œil-de-bœuf

Quelques **petits travaux** pourraient être initiés :

- Eglise de Marcouray : reboucher les trous des câbles des luminaires pour bloquer les accès des combles à la salle.
- Eglise de Marcourt : nettoyer le nichoir à rapaces. Peut-être y installer une caméra et mettre le lien sur le site de la commune.
- Eglise de Marcourt : réduire la taille de l'entrée via les meurtrières

5. Divers

Benoît Tricot dispose de nombreuses données et observations sur les oiseaux. Il participe à une chaîne de points d'écoute (projet à l'échelle européenne) : le principe est, chaque année, de faire le même parcours, avec les mêmes arrêts, et de relever les oiseaux entendus. Cela permet de voir l'évolution au fil des ans (nombre, espèces...).

C'est intéressant d'encoder ses observations sur un site comme <https://observations.be/>, mais il ne faut être trop précis sur la localisation. Des personnes malintentionnées ou simplement maladroites pourraient déranger les animaux.

Pour la FRW,

Alain JACQUET

Présents le 15/10/25 : Alain GHION, Fred ARNOULD, François MAGONETTE, Joël VAN DENKERCHOVE, Roland WATHIEU, Anne-Françoise MONSEUR, Benoît TRICOT, Depauw Eric, Verbeeck Joke
Cédric LERUSSE, Bourgmestre ;
Laurie SCIUS, service Environnement, Commune de Rendeux ;
Alain JACQUET, Fondation rurale de Wallonie.

Visites des clochers d'églises

<u>Lieu</u>	<u>Accessibilité</u>	<u>Etat / Propreté</u>	<u>Présence de pigeons</u>	<u>Effraie, chauves-souris ...et aménagements</u>	<u>Intervention à programmer</u>
Chéoux	Dangereux ! Le plancher semble pourri.	Très sale, avec une couche de 15 à 20 cm de fientes de pigeons, plumes, brindilles...	Oui ! Les abat-sons sont ouverts, les boiseries pourries laissent des accès ainsi que les horloges presque tombées.	Présence d'un nichoir, mais cassé	Très gros travail, à confier à une entreprise spécialisée
Jupille	Accès peu aisé au 2 ^e étage car échelle très haute et raide → pas testé !	Beaucoup de crasses au pied de l'échelle	Oui ? Travaux réalisés au toit il y a 2 ans, mais des pigeons auraient encore été vus il y a 2-3 mois rentrant du côté du presbytère	Beaucoup de choucas présents sur le toit → ont fait fuir les hirondelles et martinets qui y étaient début de saison	
Hodister	Accès jusqu'aux cloches via une trappe mais plancher peu sûr	Légèrement sale, mais pas exagéré !	Non (Plutôt des traces de petits oiseaux)	/	Des travaux sont prévus pour la réfection des pieds de la toiture
Marcouray	OK	Correct, quelques crasses, y-compris au niveau des combles	Non Abat-sons grillagés, pics	Accès fermé par un cadenas, mais il y aurait un nichoir aménagé dans une tourelle (plaque combles et clochers)	Accès des combles à la salle par les trous des câbles des luminaires → à reboucher
Marcourt	OK	Beaucoup de crasses partout	Non Pourtant les meurtrières sont ouvertes	Présence d'un nichoir, mais presque rempli ! Présence de beaucoup de choucas. Présence de crécerelles.	Nettoyer le nichoir Réduire la taille de l'ouverture des meurtrières

Rendeux-Haut	Difficile	Escalier déjà rempli de crasses ; dangereux d'aller plus haut	Oui L'œil-de-bœuf est grillagé mais les abat-sons sont ouverts	/	Placer un nichoir derrière l'œil-de-bœuf (orientation sud ou sud-est)
Rendeux-Bas	Accès dissimulé Plancher du 2 ^e niveau peu rassurant	Un peu de crasse au premier niveau Combles propres	Non	/	
Waharday	OK	Très propre	Non Abat-sons ouverts, mais aucune trace	/	Poser un nichoir (si nécessaire) ?
Beffe	OK Tour ouverte et pas d'accès au vrai clocher	Très propre	Non Petite meurtrière à l'avant qui donne dans le toit mais grillagée	/	Importants travaux de remise en état des structures du clocher
Devantave	Cadenas sur l'accès au clocher	?	Pas de grillage apparent		À faire
Warisy					À faire
Ronzon					À faire
Saint-Thibaut					À faire

Marloie, le 26 novembre 2025

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE RENDEUX

Compte-rendu de la réunion de CLDR 21 Maison de village de Chéoux, le 15 novembre 2025



OBJECTIFS DE LA RÉUNION : Rassembler la nouvelle CLDR recomposée pour faire une visite de terrain des projets réalisés et en cours sur le territoire de la commune.

À L'ORDRE DU JOUR :

L'Opération de Développement rural de Rendeux a été un peu mise en veilleuse avec les élections communales, le renouvellement de la composition de la CLDR et l'attente de l'approbation du Programme Communal de Développement Rural par le Gouvernement wallon, survenue le 15 mai 2025.

Les membres, anciens et nouveaux, de la CLDR se sont retrouvés le samedi 15 novembre à Chéoux, pour une visite de la commune en car. Toute la matinée, ils ont découvert des projets, réalisés ou encore en travaux, et bénéficié des explications du Bourgmestre ou de l'Echevin des travaux sur les objectifs poursuivis, les détails des chantiers, les budgets, les collaborations...



En pratique, les participants ont pu voir :

- La maison de village de Hodister (rénovée en partie par le service technique communal)
- Les travaux du RAVeL de l'Ourthe à Bois du Ry (bétonnage en cours)
- La sécurisation de la route régionale et de ses abords au carrefour de Marcourt
- Les logements pour aînés et les locaux polyvalents sur l'ancienne propriété Strymes, à Ronzon
- L'aménagement du cœur de Rendeux (espace public, parking, cabinet médical, crèche, infrastructure sportive...) et le cheminement (plantations, pumphack...) vers le parking de la salle Schérés
- La Zone d'Immersion Temporaire de Nohaiqué (début des travaux)
- Le site de l'ancienne laiterie de Chéoux



Le périple s'est terminé à la future maison de village de Chéoux, objet de la première demande de convention en développement rural. Les participants ont pu faire le tour de cette ancienne ferme avec des membres du comité et se rendre ainsi compte des potentialités mais aussi des difficultés d'aménagement de ce bâtiment.

Le Bourgmestre et les agents de la FRW ont ensuite présenté les missions de la CLDR et expliqué le déroulement des prochaines réunions.

La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié et des sandwiches !

Pour la FRW,

Alain JACQUET et Geoffrey BERGUET

Présents le 15/11/2025 :

- Alié Théo, Antoine Christian, Belpaire Pascal, Bodson Elodie, Carlier Quentin, Chevalier Jean-Marie, Coene Diane, Courtin David, Daco Charles-Antoine, Daco Benoît, Daco Eloi, Delahaye Tijl, Delvaux Philippe, Dijkman Eppe, Doutreloux Claire, Ducène Jean-Sébastien, Galloy Michaël, Gillet Benoît, Graff, Jordan, Henricot Pol, Labeye Laurence, Lambermont Amrapali, Lebouteiller Vincent, Leclère Bernadette, Legrand Guy, Lejeune Nathalie, Lekeux Barthélemy, Lerusse Cédric, Leruth Audrey, Meunier Françoise, Monseur Anne-Françoise, Mouillard Simon, Note Nicole, Perdaen Christian, Petteau Marcel, Purnode Alain, Scius Francis, Scius Joachim, Thérer Geneviève, Uwayezu Aphrodis, Van Hijfte Dominique, Verbeeck Joke, Wyaumont Damien, Membres de la CLDR.
- François COLLIGNON, employé communal en charge du développement rural.
- Geoffrey BERGUET et Alain JACQUET, Fondation Rurale de Wallonie.

Excusés le 15/11/2025 :

- Borsu Julien, Carlier Audrey, Collignon Bernadette, Collin Louis-Philippe, Daine Cédric, Dethier Lucienne, Dupont Roland, Frédérick Bernadette, Lambert Françoise, Martin Jacques, Noel François-Xavier, Onsmonde Frédéric, Raskin Marc, Sonet Dominique, Toche Virginie, Tricot Benoît, Van Geen Renaud, Membres de la CLDR.
-